



objectif:ne



ReliÂges

Plan d'actions - Commune de Milvignes

Avril 2024



Table des matières

1. Rappel du contexte et du mandat	4
2. Diagnostic	5
3. Proposition d'actions et priorisation par les participant-e-s	10
4. Priorisation de la Commune	15
5. Conclusion.....	16
6. Annexe.....	17
6.1. Mesures présentées durant l'atelier ReliÂges Milvignes.....	17
6.2. Carte du lieu de résidence des participant-e-s des ateliers de Milvignes.....	18

1 Rappel du contexte et du mandat

Dans le canton de Neuchâtel, comme ailleurs, la population vieillit et le nombre de personnes atteignant l'âge de la retraite augmente rapidement. En effet, 25% de la population aura plus de 65 ans en 2030 contre 19% en 2020 (statistiques du Canton de Neuchâtel). Cette situation engendre et renforce un certain nombre de défis. Forts de ce constat, le Service cantonal de la santé publique (SCSP), l'Université de Neuchâtel (Unine) et objectif:ne ont monté en 2019 [le projet ReliÂges](#), qui a pour objectif principal de prévenir l'isolement des personnes âgées et d'améliorer leur qualité de vie. [L'identification des obstacles que rencontrent les seniors](#) et la mise en place de mesures incitatives ont permis ainsi l'émergence de solutions qui sont maintenant partagées avec l'ensemble des communes neuchâteloises. En mars 2024, les citoyen-ne-s de Milvignes ayant 65 ans et plus ont été invité-e-s à participer à deux ateliers participatifs, à Auvernier et à Colombier, afin de réfléchir à la situation actuelle et de se projeter dans l'avenir pour proposer des solutions visant à améliorer leur bien-être.

Le vieillissement de la population est un enjeu qui est pris en considération depuis plusieurs années par les autorités de Milvignes qui s'investissent non seulement pour organiser des événements, mettre sur pied des activités et formations ciblées en fonction des besoins, mais aussi pour accompagner l'évolution des besoins en matière d'habitat (visites des nonagénaires et des centenaires par le Conseil communal, clubs des aînés soutenus par la commune dans les trois villages, cours sur les smartphones avec Atic, etc.).

En effet, les préoccupations liées aux seniors sont grandissantes, vu que les personnes de plus de 60 ans représentent déjà plus d'un quart de la population de la Commune de Milvignes (27,9%) en 2023 (statistiques du Canton de Neuchâtel). Visant à améliorer le bien-être des personnes âgées, le projet ReliÂges s'inscrit donc parfaitement dans la lignée des défis actuels et futurs de la Commune de Milvignes.

Tout au long de la démarche menée à Milvignes, l'inventaire d'actions et de concepts mis en place durant la phase pilote de ReliÂges a été utilisé. Les fiches composant ce document sont disponibles par thématique sur les liens suivants :

- [Institutions](#)
- [Activités culturelles et artistiques](#)
- [Activités d'échanges et de rencontres](#)
- [Aménagement du territoire](#)
- [Mobilité](#)
- [Sport et santé publique](#)
- [Commerces](#)

2 Diagnostic

La Commune de Milvignes, accompagnée par objectif:ne et le Service cantonal de la santé publique, a invité les aîné-e-s de Milvignes de 65 ans et plus à deux ateliers participatifs sur le projet ReliÂges. Ces derniers se sont déroulés le lundi 11 mars 2024 à la halle polyvalente d'Auvernier et le mardi 12 mars 2024 au théâtre de Colombier et avaient pour objectif de faire un état des lieux de la situation et d'identifier les besoins spécifiques des aîné-e-s pour faire émerger des solutions permettant d'améliorer le quotidien de ces dernier-ère-s. Ces deux ateliers ont réuni un total de 46 participant-e-s, dont 21 à Auvernier et 25 à Colombier.

La première partie des ateliers était consacrée au diagnostic de la situation actuelle dans la Commune. Ainsi, tous les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après. Néanmoins, quatre enseignements principaux sont ressortis lors des ateliers :

1. L'importante densité d'activités (culturelles, sociales, etc.) ;
2. La qualité des transports publics perçue différemment selon les villages notamment ;
3. La densité et la qualité des commerces perçues différemment selon les villages;
4. Le manque d'un lieu/local de rencontre.

Concernant les points positifs, il a été relevé que la Commune de Milvignes est particulièrement dynamique en développant bon nombre d'activités et événements à l'attention notamment des personnes âgées. L'offre culturelle est également mise en évidence telle que le théâtre.

Il est intéressant de constater que les deux thématiques suivantes sont autant mises en évidence dans les points positifs que les éléments à améliorer. En effet, cette situation est la résultante du fait que la commune de Milvignes est composée de trois localités ayant des caractéristiques différentes. Ainsi, les participants ont souligné le manque de commerces à Auvernier et à Bôle, alors que la densité de commerces à Colombier a été saluée. Le constat est sensiblement identique pour ce qui est des transports publics, dans la mesure où la localité de Bôle est moins bien desservie que Colombier et Auvernier. Néanmoins, ce dernier point a également été mis en exergue en raison de la mauvaise qualité de desserte de la ligne 120 en soirée.

Concernant le dernier constat principal, il a été relevé à plusieurs reprises qu'il n'existait pas sur le territoire communal un lieu où les personnes âgées peuvent se retrouver pour partager un moment ou une activité spécifique ensemble. Cet aspect est perçu comme un manque important.



Les deux ateliers ont permis de faire ressortir les mêmes thématiques autant pour les points positifs que pour ceux à améliorer. Néanmoins, il est à noter que les participant-e-s du deuxième atelier (Colombier) ont davantage mentionné le nombre important d'activités.

Enfin, certains points ont été mentionnés à plusieurs reprises et ont fait l'objet de discussion également dans la deuxième partie des ateliers. Il s'agit notamment du manque de toilettes publiques à disposition sur le territoire, mais aussi de bancs publics. L'insécurité liée à la présence de vélos et trottinettes sur les trottoirs a notamment été identifiée.

Tous les résultats des diagnostics sont donc présentés de manière exhaustive dans les tableaux ci-après qui regroupent les points positifs et les points à améliorer.

Ci-dessous, retrouvez l'ensemble des éléments cités pour le diagnostic général des deux ateliers à Auvernier et à Colombier :

	Élément cité	Nombre de fois cité
Points positifs	Transports publics (bonne desserte)	6
	Présence de nombreux commerces	5
	Nombreuses activités	4
	Plusieurs médecins à proximité	2
	Présence d'un théâtre	2
	Café contact à Bôle	1
	Club des aîné-e-s dans tous les villages	1
	Fête des voisins	1
	Service de transport bénévole	1
	Sociabilité	1
	Vivacité (association organisant des activités)	1
	Points à améliorer	Manque d'un point de rencontre, d'un lieu de rencontre
Transports publics (desserte incomplète / manquante)		5
Manque de commerces		4
Manque de toilettes publiques		3
Manque de bancs		2
Sécurité sur les trottoirs (en raison notamment de la présence de vélos / trottinettes)		2
Activités de la Commune insuffisamment communiquées / affichées / publiées		2
Absence de vide grenier		1
Manque de boîtes à livres		1
Manque de tables d'hôtes (sur le modèle Pro Senectute)		1
Manque de propreté publique (déchets dans les rues)		1
Formation numérique		1
Vignette de parcage		1
Manque une page internet sur le site de la commune avec les adresses utiles		1
Absence de troc de services		1
Manque d'échanges intergénérationnels		1

Ci-dessous, retrouvez l'ensemble des éléments cités pour le diagnostic d'Auvernier :

	Élément cité	Nombre de fois cité
Points positifs	Transports publics (bonne desserte)	3
	Présence de nombreux commerces	2
	Plusieurs médecins à proximité	1
	Nombreuses activités	1
	Fête des voisins	1
	Café contact à Bôle	1
	Club des aîné-e-s dans tous les villages	1
Points à améliorer	Manque d'un point de rencontre	4
	Transports publics (desserte incomplète / manquante)	3
	Manque de commerces	1
	Absence de vide grenier	1
	Manque de boîtes à livres	1
	Manque de propreté publique (déchets dans les rues)	1
	Manque de toilettes publiques	1
	Activités de la Commune insuffisamment communiquées / affichées / publiées	1
	Manque de tables d'hôtes (sur le modèle Pro Senectute)	1
	Manque une page internet sur le site de la commune avec les adresses utiles	1
	Échanges intergénérationnels insuffisamment stimulés	1

Ci-dessous, retrouvez l'ensemble des éléments cités pour le diagnostic de Colombier :

	Élément cité	Nombre de fois cité
Points positifs	Transports publics (bonne desserte)	3
	Présence de nombreux commerces	2
	Plusieurs médecins à proximité	1
	Nombreuses activités	1
	Fête des voisins	1
	Café contact à Bôle	1
	Club des aîné-e-s dans tous les villages	1
Points à améliorer	Manque d'un point de rencontre	4
	Transports publics (desserte incomplète / manquante)	3
	Manque de commerces	1
	Absence de vide grenier	1
	Manque de boîtes à livres	1
	Manque de propreté publique (déchets dans la rue)	1
	Manque de toilettes publiques	1
	Activités de Commune insuffisamment communiquées / affichées / publiées	1
	Manque de tables d'hôtes (sur le modèle Pro Senectute)	1
	Manque une page internet sur le site de la commune avec les adresses utiles	1
	Échanges intergénérationnels insuffisamment stimulés	1

3 Propositions d'actions et priorisation par les participant-e-s

Afin de créer la réflexion et de montrer des exemples concrets d'actions ou d'activités existantes, une sélection de mesures provenant de l'inventaire du projet ReliÂges a été présentée en atelier suite aux échanges avec Mme Platz Erard, conseillère communale en charge de la santé à Milvignes (annexe 1). Ensuite, une partie atelier en groupe a eu lieu avec comme objectif de faire ressortir des propositions de la part des participant-e-s concernant leur souhait pour l'avenir de leur commune dans le but d'améliorer le quotidien des personnes âgées. Comme exposé aux participant-e-s, la Commune ne peut pas s'engager à réaliser toutes les propositions qui émergent des ateliers. En revanche, elle s'engage à prendre en considération tous les résultats dans ces choix de priorisation.

Ensuite, il a été proposé aux participant-e-s de sélectionner l'action faisant le plus sens à leurs yeux. Sur les deux ateliers, les mesures qui ont été les plus plébiscitées sont la mise en place d'un poste de référent-e pour les personnes âgées, ainsi que la mise à disposition d'un local pour se rencontrer/organiser des activités. Onze autres ont reçu des votes, alors que les sept dernières n'ont pas été choisies lors de cette dernière phase.

Il a été souligné lors des deux ateliers qu'un-e référent-e pour les personnes âgées permettrait de valoriser ce qui est mis en place dans la commune. En effet, les informations n'atteignent pas l'ensemble de la population. De plus, elles ne savent pas à qui s'adresser au sein de la Commune quand elles ont des questions. Enfin, cette personne aurait aussi la mission de créer du lien social entre les personnes âgées, mais aussi avec les autres générations afin de renforcer le vivre ensemble.

Pour ce qui est de la seconde mesure la plus retenue, à savoir la mise à disposition d'un local, il a été relevé que les personnes âgées n'ont pas de lien de rencontre en tant que tel et qu'une salle qui serait mise à disposition par la commune donnerait l'opportunité aux citoyen-ne-s de proposer eux-mêmes des activités dans un lieu adapté et neutre.

En ce qui concerne la troisième mesure choisie par les personnes âgées, c'est-à-dire la ligne téléphonique pour un échange de services (troc), l'idée est de créer un numéro de téléphone que les aîné-e-s pourraient utiliser à tout moment afin de demander un service (amener des objets encombrants à la déchetterie par exemple). En échange, elles/ils feraient un geste en retour (en offrant un repas par exemple). Ceci peut alimenter la première proposition.

La quatrième idée retenue est le concept de "Ici, toilettes accueillantes" et globalement de rendre accessibles davantage de toilettes publiques. Il serait nécessaire d'en mettre davantage à disposition dans l'ensemble des villages de la Commune. De plus, "Ici, toilettes

accueillantes" viserait à sensibiliser les commerces pour qu'ils mettent eux-mêmes à disposition leurs toilettes.

Enfin, la cinquième action qui a le plus retenu l'attention des participant-e-s des ateliers est la mise en place d'un conseil des aîné-e-s. Cette action favorise la création d'une structure politique de partage d'idées et de débats dans le but d'impliquer les personnes âgées et de faire émerger des propositions en encourageant les personnes âgées à participer à la vie politique locale.

Quelques autres résultats ressortent des ateliers et ils sont présentés dans le tableau ci-après. Les listes par atelier sont également disponibles.

Ci-dessous, retrouvez l'ensemble des actions proposées des ateliers à Auvernier et à Colombier :

Action / Mesure	Description	Nombre de votes
Local/salle pour se rencontrer	Mettre des locaux à disposition des personnes âgées par la Commune pour organiser des rencontres ou des activités.	7
Personne référente pour les personnes âgées	Avoir un-e employé-e communal-e ayant un rôle de référent-e pour les personnes âgées afin d'avoir une porte d'entrée au sein de l'administration dans le but de faciliter le relai d'informations et l'organisation de certains événements/activités.	7
Ligne téléphonique pour un échange de services (troc)	Proposer une ligne téléphonique dédiée à un troc de services. L'idée est d'aider une personne et avoir une contrepartie en retour. Ceci est à développer aussi dans une perspective de créer du lien intergénérationnel.	6
Ici, toilettes accueillantes / ouverture de toilettes publiques supplémentaires	Visibiliser les établissements (commerces, magasins, administrations, etc.) qui mettent à disposition leurs toilettes, sans obligation de consommer, tout en sensibilisant les établissements qui ne le font pas. Installer de nouvelles toilettes publiques et ouvrir celles qui sont déjà présentes sur le territoire	6
Conseil des aîné-e-s	Mettre en place une structure/lieu d'échange et de partage d'idées afin d'impliquer les personnes âgées et faire émerger des propositions, tout en encourageant les personnes âgées à participer à la vie politique locale.	5
Transports bénévoles	Développer les transports bénévoles, notamment pour des événements tels que des pièces de théâtre ou des concerts.	3
Cours smartphones et ordinateurs	Renforcer l'offre de cours sur l'utilisation des smartphones et des ordinateurs.	3
Cours rythmique seniors	Proposer des cours de rythmique pour les seniors, notamment en donnant des informations sur les cours existants (mouvement des aîné-e-s des cantons de Neuchâtel et Berne ou encore le Conservatoire de musique neuchâtelois).	2
Marcher ensemble au fil des saisons, balades groupées dans la nature	Organiser un groupe de marche pour les personnes âgées.	2
Cours de gym mixte/messieurs	Proposer des cours de gym mixte et/ou pour messieurs (des cours de gym pour femmes sont déjà proposés).	1
Café philo intergénérationnel, organiser des conférences suivies de débat.	Organiser des cafés philo en mélangeant personnes âgées et jeunes.	1
Aide pour la collecte des déchets ménagers	Soulager les personnes âgées en leur proposant un service d'aide de collecte des déchets.	0
Boîtes à livres	Mettre à disposition des boîtes à livres ouvertes au public.	0
Atelier travaux à l'aiguille	Proposer des cours de tricot et de couture.	0
Cours artistique	Proposer des cours artistiques.	0
Cours de cuisine	Développer des cours de cuisine pour apprendre de nouvelles recettes.	0
Livraison des achats à domicile	Apporter les courses des personnes directement chez elles pour éviter qu'elles aient à les porter (exemple du programme Dring Dring).	0
Créer une page sur le site communal avec les adresses utiles pour les personnes âgées	Avoir sur le site de la commune un espace dédié aux adresses utiles.	0

Ci-dessous, retrouvez l'ensemble des actions proposées de l'atelier d'Auvernier :

Action / Mesure	Description + Lien	Nombre de votes
Une personne référente pour le 3 ^{ème} âge	Avoir une personne âgée qui serait la référente en ce qui concerne la thématique du 3 ^{ème} âge.	7
Conseil des aîné-e-s	Mettre en place une structure afin d'impliquer les personnes âgées dans les domaines touchant à la vie de la Commune.	5
Transports bénévoles	Développer les transports bénévoles, notamment lorsqu'il y a des événements comme des pièces de théâtre ou des concerts.	2
Ici, toilettes accueillantes	Mettre à disposition les toilettes des commerces ou de l'administration au public.	2
Local à disposition pour faire des jeux de société / ludothèque	Mettre des locaux à disposition par la Commune pour organiser des rencontres autour des jeux de société.	2
Balades groupées dans la nature	Organiser des promenades adaptées au physique des personnes âgées.	1
Lieu d'échange	Développer un lieu d'échange extérieur avec des bancs, une boîte à livres, etc., dans l'idée de favoriser les rencontres.	1
Conférences avec débat	Organiser des conférences suivies de débat.	1
Collecte des déchets encombrants à domicile	Soulager les personnes âgées en leur proposant un service d'aide de collecte des déchets encombrants.	0
Livraison des achats à domicile	Apporter les courses des personnes directement chez elles pour éviter qu'elles aient à les porter.	0
Cours de cuisine	Développer des cours de cuisine pour apprendre de nouvelles recettes.	0
Créer un espace avec les adresses utiles	Avoir sur le site de la commune un espace dédié aux adresses utiles.	0

Ci-dessous, retrouvez l'ensemble des actions proposées de l'atelier de Colombier :

Action / Mesure	Description + Lien	Nombre de votes
Ligne téléphonique pour un échange de services	Proposer une ligne téléphonique dédiée à un troc de services. L'idée est d'aider une personne âgée et avoir une contrepartie en retour.	6
Local pour se rencontrer	Mettre des locaux à disposition par la Commune pour organiser des rencontres entre les personnes âgées.	4
Ici, toilettes accueillantes	Mettre à disposition les toilettes des commerces ou de l'administration au public.	4
Cours smartphone et ordinateur	Renforcer l'offre de cours sur l'utilisation des smartphones et des ordinateurs.	3
Cours rythmique seniors	Proposer des cours de rythmique pour les seniors.	2
Transports bénévoles	Développer les transports bénévoles, notamment lorsqu'il y a des événements comme des pièces de théâtre ou des concerts.	1
Marcher ensemble au fil des saisons	Organiser un groupe de marche pour les seniors.	1
Cours de gym mixte/messieurs	Proposer des cours de gym mixte et pour les messieurs.	1
Aide pour les déchets	Soulager les personnes âgées en leur proposant un service d'aide de collecte des déchets.	0
Café philo intergénérationnel	Organiser des cafés philo en mélangeant personnes âgées et jeunes.	0
Conseil des aîné-e-s	Mettre en place une structure afin d'impliquer les personnes âgées dans les domaines touchant à la vie de la Commune.	0
Boîte à livres	Mettre à disposition des boîtes à livres ouvertes au public.	0
Atelier travaux à l'aiguille	Proposer des cours de tricot et de couture.	0
Cours artistique	Proposer des cours sur les arts.	0

4 Priorisation de la Commune

Ce chapitre regroupe les mesures sélectionnées par la Commune de Milvignes suite aux échanges avec Mme Platz Erard, conseillère communale en charge de la santé. L'objectif est de faire connaître l'ensemble des mesures pouvant être une source d'inspiration pour la Commune et créer des synergies avec d'autres projets qui seraient développés. Enfin, certaines actions font référence à des projets existants, mais elles peuvent évidemment être adaptées de manière locale pour faciliter une mise en œuvre.

Ainsi, le Conseil communal a pris connaissance avec grand intérêt des conclusions des ateliers ReliÂges. Il est satisfait de constater que les participant-e-s sont reconnaissant-e-s des diverses manifestations et activités qui leur sont déjà proposées dans la commune. S'agissant des propositions émergentes de l'atelier, elles révèlent principalement des préoccupations d'ordre institutionnel (liens entre les personnes âgées et l'administration communale) ainsi que social (local pour se rencontrer). Par conséquent, afin de répondre à deux problématiques fondamentales soulevées lors des ateliers, le Conseil communal de Milvignes a pris les décisions suivantes :

Institutions :

- *Référente communale pour les aîné-e-s*
Première mesure mise en place dès le 1er août 24 : engagement d'une personne (0,1 EPT / ajout d'une mission dans le cahier des charges d'une employée) pour travailler avec les aîné-e-s. Cette employée sera la référente et la personne de contact dans la commune pour les personnes âgées. Elle sera aussi chargée des liens avec les clubs des aîné-e-s. Le Conseil communal a proposé à Mme Helena Herrera cheffe du service de l'enfance de prendre en charge cette nouvelle activité. Le service sera à terme renommé afin d'englober cette nouvelle facette.

Activités d'échanges et de rencontres :

- Un lieu de rencontres ouvert aux personnes âgées
Deuxième mesure : Mme Herrera aura pour mission d'accueillir une demi-journée tous les 15 jours les aîné-e-s afin qu'ils et elles puissent se retrouver et participer à des activités qui seront proposées. Le lieu de rencontres se trouve dans le bâtiment qui accueille aussi les jeunes et des activités multigénérationnelles telles que Top Chef ou activités numériques qui ont déjà commencé seront développées. D'autres problématiques soulevées lors des ateliers seront reprises afin d'améliorer encore les conditions-cadres des aîné-e-s dans la commune.

5 Conclusion

La tenue de ces ateliers a permis d'écouter les personnes âgées sur leur vie quotidienne et sur leurs idées pour améliorer leur bien-être et leur qualité de vie. Il a été remarqué à de nombreuses reprises que la Commune de Milvignes est d'ores et déjà impliquée pour proposer des activités aux aîné-e-s.

Néanmoins, ce processus d'ateliers participatifs a également mis en exergue les actions que la Commune peut développer pour agir concrètement sur la qualité de vie de sa population.

Le soutien du Canton par le biais du Service de la Santé publique sur cette thématique a rendu cette démarche possible. De plus, son engagement pour soutenir les Communes vise à ancrer durablement les actions choisies par les Communes afin que le bien-être des personnes âgées continue à s'améliorer.

La commune de Milvignes tient à exprimer ses plus sincères remerciements au service cantonal de la santé publique ainsi qu'à objectif:ne pour leur soutien. Elle se réjouit de mettre en œuvre une politique de promotion de la santé et du bien-être proactive et engagée.

6 Annexes

6.1. Mesures présentées durant les ateliers ReliÂges Milvignes

Thématiques	Actions	Concepts
Institutions	Commission / Conseil des aîné-e-s	
	Plateforme "Communes amies des aîné-e-s"	
	Autorités communales	
Activités culturelles et artistiques	Conservatoire de musique neuchâtelois - Cours Rythmique Seniors	
	TaM - Tandem au Musée	
Activités d'échanges et de rencontres	Atelier Cyberthé	EncrÂge, Je te réponds
	Quartiers et villages solidaires	
Aménagement du territoire	Balades diagnostics	Projet "Environnements favorables à la santé"
Mobilité	Découverte des vélos électriques	
	Cours "Rollator"	
Sport et santé publique	Urban Training	
	Atelier "A table pour parler cuisine"	
Commerces	Dring Dring	Ici, toilettes accueillantes

6.2. Carte du lieu de résidence des participant-e-s des ateliers de Milvignes

Lors de ces deux ateliers dans la Commune de Milvignes, 7 participant-e-s habitent à Auvernier, 7 à Bôle et 21 à Colombier. Certaines personnes n'ont pas indiqué leur lieu de résidence par faute de temps ou parce qu'elles sont venues avec leur conjoint-e et qu'elles vivent donc sous le même toit. Ceci donne toutefois une image représentative de la provenance des participants.

ReliÂges – Commune de Milvignes – Auvernier
objectif:ne - le 06.03.2024 - MJ/KW/JRN



ReliÂges – Commune de Milvignes – Bôle
objectif:ne - le 06.03.2024 - MJ/KW/JRN



